

MODUL'ARC – MOBilité DUrabLe Ardèche Rhône Coiron (Ardèche)

Territoire d'expérimentation

Le territoire du projet est celui de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron : il s'étend sur 281 km², comprend 15 communes et compte 22 588 habitants, soit une densité de population de 80,4 habitants/km². Il est à dominante rurale et comporte une ville centre, Le Teil, qui concentre 38,4% de la population (8 677 habitants).



Description du projet

Enjeu et besoin

Suite à la phase de concertation de son PCAET à partir de 2018 puis à la réalisation d'un diagnostic mobilité en 2020, la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron a décidé de se saisir de la compétence d'organisation des mobilités pour se donner les capacités d'agir à la bonne échelle, en coopération avec les AOM voisines et l'AOM régionale. Elle souhaite maintenant poser les bases et les jalons de sa stratégie mobilité via l'élaboration d'un plan des mobilités simplifié (PDMS), qui devra répondre aux enjeux et attentes exprimés à l'occasion de la concertation sur le PCAET et du diagnostic mobilité :

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS - french mobility Territoires de nouvelles mobilités durables

Durée : > 8 mois

Montant : > 37 594 €
dont aide AMI : > 18 797 €

Localisation :
Auvergne-Rhône-Alpes,
Ardèche

Porteur de projet :



Partenaires sur le projet

Communes de la communauté de communes
Habitant.e.s
Acteurs du territoire : associations, entreprises, ...
AOM voisines et régionale

Contact :
ALEXANDRE LEON
06 31 15 03 73
a.leon@ardecherhonecoiron.fr



- Réduire l'impact environnemental (GES, pollution) du transport routier, notamment en optimisant et réduisant l'usage de la voiture individuelle
- Optimiser les transports collectifs
- Développer les mobilités actives du quotidien et touristiques
- Développer les usages partagés de la voiture
- Réduire les déplacements
- Tenir compte des enjeux de mobilité dans les différentes politiques communales et intercommunales
- Renforcer le lien et l'équité territoriale
- Améliorer la lisibilité des offres de mobilité et l'image du transport collectif, accompagner les changements de comportement (pour faire reculer l'autosolisme)
- Réduire les difficultés de déplacement des personnes en situation de précarité et/ou d'isolement

Expérimentation

Le projet consiste donc en la réalisation d'un PDMS, qui sera mené en concertation avec les habitant-e-s et autres acteurs du territoire, notamment le CNPE de Cruas-Meysses afin de créer les conditions d'une véritable appropriation collective des nouvelles solutions de mobilité. Ce PDMS définira la stratégie mobilité de la CC ARC et précisera le programme d'actions, les ressources mobilisables et le calendrier permettant de répondre aux enjeux. Il devra intégrer les orientations déjà soutenues politiquement :

- Étude de besoins pour l'extension de lignes de bus des services de transport urbains de Montélimar Agglo et de la CAPCA (agglomération de Privas).
- Mise en œuvre des partenariats envisagés avec le CNPE de Cruas-Meysses sur l'autopartage et le transport en commun.
- Développement des partenariats avec les autres entreprises volontaires du territoire.
- Création d'une dynamique multi-partenariale (État, 2 départements, 2 intercommunalités, 4 communes) en vue de la réalisation de liaisons cyclables entre Le Teil – Rochemaure – Montélimar Agglo.
- Reprise et réinvention des services communaux de mobilité à la demande et solidaires.
- Développement de solutions d'usages partagés de la voiture adaptées au milieu rural.
- Proposition de solutions de mobilité alternatives pour l'accès aux équipements et événements culturels du territoire.

Pour en savoir plus :
<https://ardecherhoneciron.fr/>